

Politique de solidarité

Énoncé

Cette politique a été conçue dans le but d'aider financièrement les entreprises d'économie sociale, organismes à but non lucratif qui s'efforcent de combler les besoins de leur communauté dans les différents secteurs d'activités et qui desservent les mêmes communautés que CSUR, ainsi que les individus qui vivent dans des situations précaires financièrement et qui démontrent le besoin d'obtenir de l'aide financière.

CSUR souhaite, par la mise en œuvre de cette politique, faciliter le vivre ensemble, démocratiser l'accès à ses services et se démarquer en tant qu'entreprise d'économie sociale qui agit pour améliorer les conditions de vie de tous ses membres.

Objectifs

L'objectif principal de cette politique est d'assurer la cohérence entre les valeurs mises de l'avant par l'entreprise et les actions privilégiées par cette dernière.

Par conséquent, la politique vise les objectifs spécifiques suivants :

- Offrir des services de qualité aux membres de la coopérative tout en respectant la capacité de payer des organismes à but non lucratif et des individus en situation financière précaire ;
- Améliorer la qualité de vie des membres de la coopérative ;
- Permettre aux membres plus aisés d'agir concrètement et directement dans le soutien des personnes plus vulnérables dans notre communauté ;
- Se faire connaître comme une entreprise qui a du cœur ;

Clientèles cibles

Cette politique cible trois types de clientèles dans deux volets.

Volet 1 : Collectif

- Les entreprises d'économie sociale et
- Les organismes ayant un statut reconnu à but non lucratif (à l'exception des institutions)

Volet 2 : Individuel

- Les individus

Admissibilité

Les entreprises et organismes à but non lucratif voulant se qualifier au volet 1 doivent être membres actifs de leur regroupement régional, soit le Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ou de la Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges.

Les individus voulant se qualifier pour le programme doivent compléter le formulaire en Annexe 1 à cette politique et le faire signer par le-la gestionnaire de la banque alimentaire qu'ils fréquentent.

Fonctionnement

Une fois la demande reçue, CSUR s'engage à rendre sa décision quant à l'admission du demandeur dans un délai d'une semaine.

Le processus de validation doit être refait chaque année avant la date anniversaire du premier service rendu dans le cadre de cette politique pour conserver le prix réduit.

Sans requalification en main à la date anniversaire, les entreprises d'économie sociale, organismes ou individus se verront perdre leur privilège d'avoir accès aux tarifs réduits. Un mois de préavis est donné à chacun des participants.

Structure financière

TÉLÉCOMMUNICATIONS		
Structure		Limite
Installation	Gratuite	1.5% de nos abonnés
Mensualité	Fibre optique 50% de réduction sur l'un ou l'autre des deux forfaits de base	
	Micro-ondes 50% de réduction sur l'un ou l'autre des forfaits	
Matériel	Au prix coûtant	
Service	20% sur le coût d'honoraires	

Financement

Le financement de cette politique se fait à même le Fonds de développement social.

CSUR investit une partie de ses surplus annuels dans le Fonds de développement social, ainsi que tous les revenus des événements communautaires lucratifs (ex. vente de garage). Le montant investi annuellement peut varier puisqu'il est autorisé en conseil d'administration lors de l'adoption du budget annuel.

CSUR encourage aussi ses membres à soutenir ses actions solidaires en investissant eux aussi dans le Fonds de développement social.

Les membres sont invités à ajouter un montant variable à chacune de leur facture en guise de geste de solidarité auprès des membres moins bien nantis dans leur propre communauté et ce, de façon anonyme.

Cette formule flexible de majoration est proposée à tous les abonnés du Réseau Connec-T ainsi qu'à tous les membres qui achètent au Marché écolocal, en ligne ou au magasin.

Le montant peut varier à chaque commande et à chaque mois, peut être ponctuel ou récurrent.

Gestion de la politique

Cette présente politique est gérée par la direction générale et appuyée par le conseil d'administration de la Coopérative.

Cette politique entre en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration.

Annexe 1

Formulaire de demande

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Type de famille : 1 Adulte 2 adultes 1 Adulte + enfant(s) 2 adultes + enfant(s)

Nombre d'enfant(s) : _____ Tranches d'âge : _____

+++++

Je, *Nom du responsable de l'organisme* _____ atteste que la personne citée ci-haut est légitimement bénéficiaire des services dans notre organisme.

Nom de l'organisme : _____

Signature : _____

Signé à : _____ Date : _____

Régularité des dépannages par le bénéficiaire : Hebdomadaire Bimensuel Mensuel

Autorisation de divulguer de l'information confidentielle

Je _____ autorise _____
Demandeur Nom de l'Organisme

à confirmer à CSUR ma participation dans leur programme de dépannage alimentaire.

Signature : _____

Signé à : _____ Date : _____

Complément d'information

Les banques alimentaires de la région sont :

- **La Source d'Entraide** : 2252, chemin Ste-Angélique à St-Lazare, Qc J7T 2H5
450-455-8000 - info@sourcedentraide.org

La Source d'Entraide dessert la municipalité de St-Lazare.

- **Le Centre d'Action Bénévole Soulanges (Le CAB)** : 371, rue Ste-Catherine à St-Polycarpe, Qc J0P 1X0
450-265-3134 - cabs@videotron.ca

Le CAB dessert les municipalités de : Rivière-Beaudette, Ste-Justine-de-Newton, St-Clet, St-Zotique, St-Polycarpe, St-Télesphore., Les Coteaux, Coteau-du-Lac.

- **Centre d'Action bénévole L'Actuel** : 80, rue Adèle à Vaudreuil-Dorion, Qc J7V 1S7
450-455-3331 - info@lactuel.org

Le Centre d'Action bénévole L'Actuel dessert les municipalités de : Vaudreuil-Dorion, Pointe-des-Cascades, Les Cèdres, Hudson, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieus, Terrasse-Vaudreuil, L'Île-Perrot, Pincourt et Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

- **Le café de la débrouille** : 23 rue St-Jean-Baptiste Est à Rigaud, Qc J0P 1P0
450-206-1008 - info@lecafedeladebrouille.org

Le café de la débrouille dessert les municipalités de : Rigaud, Sainte-Marthe, Pointe-Fortune et Très-St-Rédempteur.